



Compte-rendu de la F3SCT du 23 juin 2023



Pour rappel, la F3SCT (formation spéciale en santé, sécurité et conditions de travail) est la nouvelle instance remplaçant le CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail).

En l'absence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie (IA), la séance est présidée par Madame la Secrétaire Générale (SG).

Lecture est faite des déclarations liminaires de la FSU et de la CGT

En réponse aux déclarations, Madame la SG nous assure que nos inquiétudes sont remontées au niveau national.

Elle assure que l'IA ne doute pas de l'investissement des équipes sur les valeurs de la république.

La réforme des LP va être accompagnée, et pas seulement par les syndicats (point abordé par la FSU dans sa déclaration). Quand on fait des changements, c'est parce qu'on veut évoluer, c'est que les remontés ont été entendues. La revalorisation est quant à elle inédite.

Sur le remplacement de courte durée (RCD) : pour le 1^{er} degré, la brigade de remplacement a été augmenté de 4 en février, et encore avec la dotation exceptionnelle accordée après les instances, une 20aine de postes en plus.

Sur les AESH : +4000 AESH au niveau national, on ne doute pas que notre département aura sa part. Le statut des AESH évolue, pas à la hauteur de ce que vous demandez certes. La formation aussi a évolué. Le fait qu'on ait fait la formation au MAMAC est un plus (cadre) et, est la preuve selon la SG de l'attention portée à cette formation.

On se dirige vers un employeur unique pour les AESH et AEd. Le projet ARE (accompagnants à la réussite des élèves, projet qui viserait à fusionner les AEd et AESH en un seul « corps ») n'est qu'une piste qui est lancée.

Début de l'ordre du jour :

Adoption du PV de la séance du 5 mai après quelques demandes de modifications accordées

Quelques modifications sont demandées avant l'adoption du PV à l'unanimité.

Modification demandée par la CGT :

M. Clerc demande pourquoi lorsqu'il est écrit qu'il dit que le fait d'écrire le masculin et le féminin d'un mot en entier c'est déjà de l'écriture inclusive il est ajouté « selon lui » alors que lorsque d'autres s'expriment ce n'est jamais écrit. La SG répond que c'est une maladresse et que ce sera modifié.

Adoption du compte-rendu de visite de l'école Bon Voyage.

Présentation de la production du GT (groupe de travail) ambiance thermique par M^{me} Ullrich.

M^{me} Lantrua interroge sur comment seront diffusées les préconisations. Un simple envoi aux collectivités n'est peut-être pas suffisant, proposition d'en faire une présentation et suggère de le présenter au prochain CDEN (conseil départemental de l'Éducation Nationale).

SG : on va le soumettre à l'IA, mais ça semble tout à fait envisageable d'ajouter ce point à l'ODJ de celui de la rentrée (octobre).

Le tableau proposé est validé par l'assemblée.

Le but de ce tableau est aussi autres de permettre aux équipes dans les établissements d'avoir un document « officiel », émanant de l'employeur, pour appuyer des demandes d'aménagement.

Télécharger le document.

Lycée Masséna :

Mme Lantrua demande pourquoi nous n'avons pas le suivi de la visite du Lycée Masséna. La SG répond qu'on n'a pas encore les documents, madame Ullrich va retravailler avec M. Dufresnes (administrateur de Masséna) pour qu'on puisse les avoir la prochaine fois.

Suivi de l'école de l'orée du bois : adopté

Suivi du collège de Tourette Levens :

Beaucoup de préconisations faites n'ont pas été suivies par le conseil départemental, les qualifiant d'inutiles pour certaines d'entre elles.

Mme Lantrua demande à ce que l'EMAS (équipe mobile académique de sécurité) soit envoyée sur place pour constater les dangers et pour tenter d'imposer au conseil départemental les travaux. La SG dit qu'il va y avoir un dialogue avec le département pour comprendre les refus.

La dotation d'AEd n'a pas augmenté contrairement à nos préconisations. M^{me} la SG dit que la dotation en AED est équitablement répartie dans le département entre les différents établissements.

L'adresse mail du secrétariat de la F3SCT évolue, elle deviendra très prochainement secrtaire-f3sct06@ac-nice.fr (l'adresse secrtaire-chsct06@ac-nice.fr sera transférée sur la nouvelle adresse).

Proposition de visite pour l'année scolaire 2023-2024 :

Comme l'IA n'était pas présent, il doit valider ces propositions de visites avant qu'elle soient définitives.

Trimestre 1 : LP Paul Valéry à Menton

Trimestre 2 : École Rothschild 2 à Nice

Trimestre 3 : Collège les Jasmins à Grasse.

Avant de clore la séance, Madame CASTELA, médecin conseillère technique, rappelle qu'une campagne de vaccination contre le papilloma-virus débutera l'an prochain en direction des élèves de 5^{ème}. Elle espère que l'information faite permettra aussi au plus âgé·es de se faire vacciner.